

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT TENUE LE 28
SEPTEMBRE 2020 À 19 H VIA
L'APPLICATION TEAMS

Adopté

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Membres parents

Abdessamad Abouhilal
Stéphane Mercier
Gilles Simard
Martin Chénier
Cassandra Guerrier
Solange Hassika
Dominique Parent

Personnel de direction

Huguette Guilbault

Membres élèves

Laurianne Benoit
Anicia-Judena Valcine

Membres du personnel enseignant

Catherine St-François
Patricia Claude
Marie-Ève Godin
Sonia Imbeault
Stéphanie Desjardins
Josiane Pichette

Membres du personnel administratif

Josée Beaudry
Chantal Duclos (secrétaire)

Membre du personnel professionnel

Bernard Tanguay

Membre de la communauté

À venir

ÉTAIENT ABSENTS :

Maryse St-Onge, membre parent

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification des présences.
3. Période de questions réservée au public.
 1. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 28 septembre 2020.
 2. Adoption du procès-verbal du 16 juin 2020
 3. Élections aux postes suivants :
 - 3.1 Présidence
 - 3.2 Secrétaire
4. Déclaration d'intérêt et Divulgence de renseignements personnels – autorisation (documents acheminés par courriel)
5. Pour adoption.¹
 - 5.1 Règles de régie interne
6. Pour approbation.²
 - 6.1 Aucun point
7. Pour consultation.
 - 10.1 Aucun point
8. Pour information.
 - 11.1 Calendrier des rencontres du CE
 - 11.2 Nouvelles de l'école
 - 11.3 Nouvelles du comité de parents
9. Varia (sujets pour la prochaine séance, le cas échéant).
10. Prochaine rencontre.
11. Levée de l'assemblée.

¹ Le Conseil dispose du pouvoir d'adopter une proposition qui relève de sa responsabilité, il peut la modifier en tout ou en partie.

² Le Conseil approuve ou non ce genre de propositions, mais ne peut les modifier. Si une proposition ne lui convient pas, elle peut être refusée et une autre version devra être soumise au conseil pour approbation avant d'être mise en application.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Guilbault déclare l'assemblée ouverte à 19 h 20.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Madame Guilbault constate qu'il y a présence de quorum.

Madame St-Onge est absente de la rencontre

3. PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucun point.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020

CE-200928-01

Monsieur Bernard Tanguay appuyé par Monsieur Gilles Simard propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 16 JUIN 2020

CE-200828-02

Le procès-verbal fut préalablement soumis aux membres pour vérification. Aucune correction n'a été demandée.

Monsieur Abouhilal, appuyé par Monsieur Mercier, propose l'adoption du procès-verbal du 16 juin 2020. La proposition est adoptée unanimement.

6. POUR ADOPTION

6.1 PRÉSIDENCE

CE-200928-03

À la demande de Madame Guilbault, Monsieur Mercier explique en quoi consiste le poste de président du conseil d'établissement.

Monsieur Abouhilal propose sa candidature au poste de président.

Monsieur Abouhilal est élu par acclamation.

Madame Cassandra Guerrier se propose d'agir à titre de substitut au président.

6.2 SECRÉTAIRE

CE-200928-04

Madame Huguette Guilbault propose que Madame Chantal Duclos, secrétaire d'école, agisse à titre de secrétaire pour la prochaine année scolaire.

Le procès-verbal sera saisi et transmis par courriel aux membres du Conseil dans les plus brefs délais. Les corrections ou commentaires pourront être transmis par courriel à l'ensemble des membres en utilisant la fonction répondre à tous. Le procès-verbal sera adopté lors de la rencontre suivante.

Madame Sonia Imbeault, appuyée par Madame Josée Beaudry, propose de nommer Madame Chantal Duclos secrétaire du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021. Proposition adoptée à l'unanimité.

7. DÉCLARATION D'INTÉRÊT ET DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS – AUTORISATION

Le Secrétariat général de la Commission scolaire demande que les membres du Conseil d'établissement remplissent une déclaration d'intérêt ainsi que le formulaire de divulgation de renseignements personnels – autorisation.

Madame Guilbault demande aux membres de remplir les formulaires reçus précédemment par courriel et de les remettre ou de les envoyer par courriel à Chantal Duclos au plus tard avant la prochaine rencontre.

8. POUR ADOPTION

8.1 RÈGLE DE RÉGIE INTERNE

CE-200928-05

Les règles de régie interne ont été transmises aux membres avant la séance. Mme Guilbault souligne qu'un seul paragraphe a été ajouté au point V. Séances, précisant que les séances pourront se dérouler via la plateforme TEAMS.

Une correction est demandée à la page 3 d'enlever le paragraphe sur le commissaire ainsi qu'à la page 4, remplacer *Commission scolaire* par *Centre de services scolaire*.

Monsieur Stéphane Mercier appuyé par Madame Cassandra Guerrier, propose l'adoption des règles de régie interne tel que corrigées. La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. POUR APPROBATION

Aucun point

10. POUR CONSULTATION

Aucun point

11. POUR INFORMATION

11.1 CALENDRIER DES RENCONTRES DU CÉ

Madame Guilbault présente les dates des réunions du Conseil d'établissement. Les membres recevront le calendrier des rencontres par courriel.

11.2 NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Mme Guilbault informe les membres du conseil que l'enseignement de cette année sera d'abord consacré aux essentiels dans chaque matière à tous les niveaux. L'enrichissement pourra être effectué si le temps le permet.

Mme Guilbault souligne qu'il est difficile de faire respecter les bulles et la distanciation sociale à l'extérieur de l'école malgré les efforts de conscientisation effectués auprès des élèves. Elle indique que malgré la situation, le climat est bon dans l'école.

Des activités seront organisées dans les gymnases pour les élèves de l'école à l'heure du midi. Les élèves du 1^{er} cycle seront privilégiés afin de leur permettre de sortir de leur local. Si on voit que les classes participent peu, les activités seront offertes au 2^e cycle également. On équilibrera également avec les activités du soir.

Mme Guilbault souligne que des ajustements sont faits continuellement pour s'adapter aux nouvelles situations qui se présentent. En ce qui concerne les récupérations, on veut s'assurer que les élèves reçoivent un enseignement de qualité et les enseignants ont à cœur la réussite des élèves.

Une situation fâcheuse s'est produite la semaine dernière avec des courriels d'élèves. L'événement a été pris au sérieux par la direction et la police de Repentigny et suite à cet événement des expulsions ont eu lieu.

Malheureusement, la fête de l'Halloween n'aura pas la même teneur que dans les années passées puisqu'aucun rassemblement n'est permis.

Le sport étudiant devrait reprendre au cours des prochaines semaines.

Tout est planifié si un reconfinement devait avoir lieu en ce qui concerne l'enseignement et les technologies.

L'école sera agrandie pour environ 700 élèves. La construction devrait débuter en septembre 2021.

Mme Valynsa Pierre a été engagée pour faire le portrait du multiculturalisme aux écoles JBM et Félix-Leclerc et voir s'il y a vraiment une problématique et apporter des solutions s'il y a lieu.

Des ajustements seront apportés et les règles seront assouplies pour le service action requis pour les élèves du PEI.

La technicienne en loisirs travaille à offrir des activités aux élèves adaptés à la situation.

9.3 NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS

Mme Guerrier a assisté à la première rencontre du comité de parents qui a été plutôt informative sur la nouvelle structure du centre de services scolaire ainsi que l'élection des membres du conseil d'administration. Ils ont également parlé de la situation en lien avec la pandémie et comment le CSS se prépare en cas de fermeture complète des écoles.

Mme Guerrier demande aux membres du CÉ de lui reléguer les questions et les préoccupations qu'ils pourraient avoir pour le comité de parents s'il y a lieu.

10. VARIA

Aucun point.

11. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le lundi 26 octobre 2020 à 19h.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Abouhilal propose la levée de l'assemblée. La séance est levée à 20h20.

Abdessamad Abouhilal, président

Huguette Guilbault, directrice

/cd